



Décembre 2008

Synthèses n° 2008/53

Potentiel de récolte du vignoble français fortement réduit en 2008

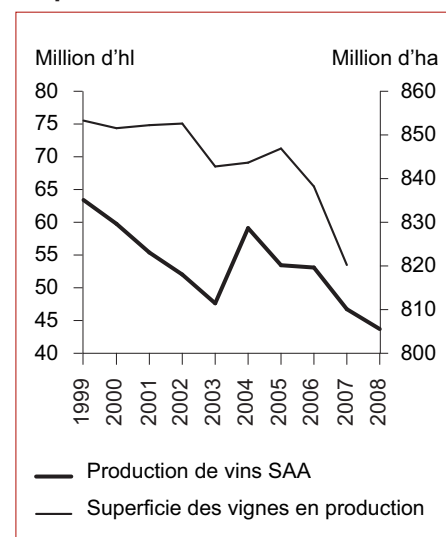
Les prévisions de récolte font état d'une diminution importante par rapport aux dernières campagnes : la récolte 2008 serait la plus faible depuis 1992. Outre des conditions climatiques défavorables, la production a subi une baisse sensible des surfaces. Depuis trois campagnes, les arrachages ont été intensifiés avec la politique d'aides financières mise en place par la Commission européenne. Mais, cette année, le budget alloué aux aides pour la France ne permettra pas de répondre à toutes les demandes. La réduction des surfaces en production devrait ainsi ralentir son rythme.

En 2008, la baisse de production s'accélère

Selon les dernières prévisions du Service de la statistique et de la prospective (SSP), la récolte de vins 2008, la plus faible depuis 1992, s'élèverait à 44 millions d'hectolitres. La plus forte baisse de production concerne les vins de pays avec à peine 12 millions d'hectolitres (- 13 % par rapport à 2007 et - 17 % par rapport à la moyenne quinquennale). C'est le niveau le plus bas depuis 1997. La récolte de vins d'appellation se situe aux alentours de 22 millions d'hectolitres (- 4 % par rapport à 2007 et - 5 % par rapport à la moyenne quinquennale), ce niveau étant le plus bas jamais atteint depuis plus de dix ans.

Depuis la fin des années 1990, le potentiel de récolte français en volume se réduit de façon continue. Une crise de surproduction est survenue à la suite de la récolte abondante de 2004/2005 qui avait gonflé les stocks de vins, l'offre dépassant la consommation. Comparée à celle de 2004, la récolte 2008 baisse de près de 25 %. Cette baisse affecte plus fortement les vins de table et autres vins (- 65 %) et de pays (- 21 %) que les vins d'appellation (- 14 %). Les vignes destinées à la production de vins de table diminuent en effet de façon continue. En outre, le niveau de récolte de 2004, comme pour toute année favorable, avait été d'autant plus élevé que les vins de table ne sont pas soumis au plafonnement des rendements.

Le potentiel de récolte diminué avec la baisse des superficies en production



Source : Agreste - SAA

Sur les dix dernières années, la tendance est à la baisse de la consommation taxée

La consommation taxée, tous vins confondus, reste sur une tendance à la baisse sur les dix dernières campagnes. Pour la campagne 2007/2008, la consommation taxée de vins dépasse légèrement 32 millions d'hectolitres, en baisse de près de 9 % par rapport à la campagne 1997/1998. La réduction de la consommation des vins de table et de pays est déterminante dans cette baisse. La consommation de vins change de structure. Lors de la campagne 1997/1998, la consommation de vins de table et de pays dépassait celle de vins d'appellation de près de 1,4 million d'hectolitres. À l'inverse, en 2007/2008, c'est la consommation de vins d'appellation qui dépasse celle de vins de table et de pays de plus de 3,4 millions d'hectolitres. En fait, sur les dix dernières années, la consommation de vins d'appellation a bénéficié d'une croissance lente alors que la consommation des vins de table et de pays décroît très nettement. Selon Viniflor, la consommation de vins en France, est devenue moins fréquente qu'à la fin des années 1990. La hausse de consom-

mation de vins AOC résulterait ainsi du changement de comportement des consommateurs, plus sensibles à la qualité des vins.

Depuis trois campagnes, la politique d'aide à l'arrachage a été soutenue

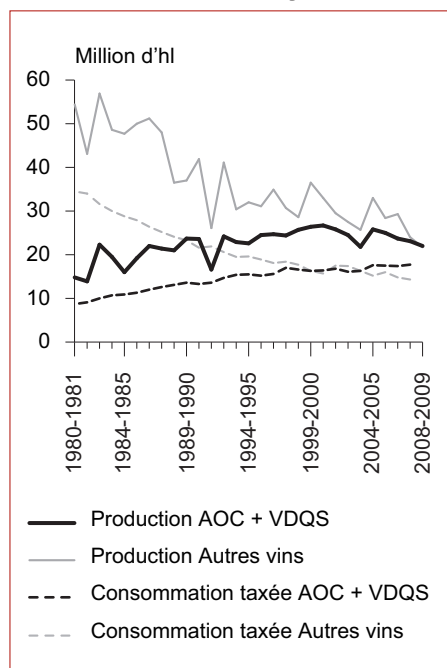
L'appareil productif a dû s'adapter au changement de comportement des consommateurs. En 2007, la superficie totale des vignes en production s'élevait à 820 milliers d'hectares. Elle a diminué de plus de 36 milliers d'hectares en dix ans. L'évolution des superficies en production est fortement liée à la mise en place des aides à l'arrachage des vignes, elle-même déterminée par la nécessité d'assainir les marchés et d'orienter les productions. Deux périodes se distinguent au cours de la dernière décennie. Entre 1997 et 2004, les viticulteurs ont plutôt tendance à restructurer leur vignoble puis après 2004, la décision a été prise de soutenir les arrachages pour réduire nettement les superficies. Les restructurations ont pour but d'adapter l'appareil productif, par l'arrachage de cépages destinés à produire des vins de table au profit de cépages moins productifs, et de relocaliser certaines

parcelles dans des zones pouvant revendiquer une appellation. Les bénéficiaires du plan de restructuration doivent observer les deux listes établies pour les cépages à arracher et les cépages à replanter. À partir de 2004, le rythme d'arrachage est décuplé avec une réduction des superficies en production de près de 23 milliers d'hectares en quatre ans. En termes de répartition géographique, une part importante des cépages arrachés, comme le Carignan noir, l'Aramon ou le Grenache noir, est localisée en Languedoc-Roussillon, grande zone de production viticole où l'effort de réduction des surfaces de production a été le plus soutenu depuis trois campagnes.

En 2009, la réduction du vignoble français devrait ralentir

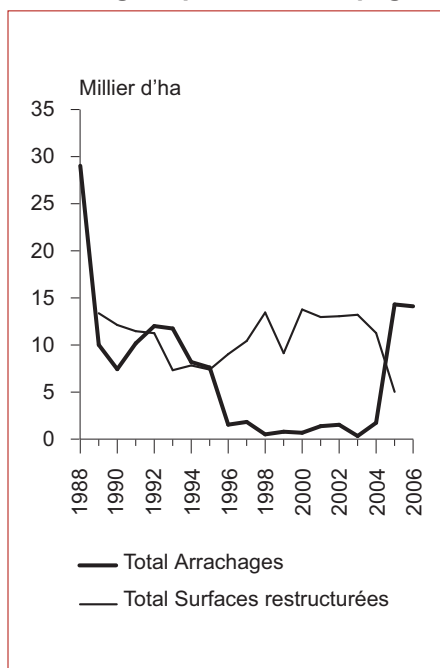
En 2009, le rythme des arrachages aidés devrait ralentir, le budget d'aides attribué à la France permettant de répondre seulement à la moitié de l'ensemble des demandes formulées par les viticulteurs nationaux. L'effort de réduction des surfaces commence à porter ses fruits, en aidant à adapter la production française à une consommation en baisse depuis dix ans.

Lent ajustement de la production à la consommation française de vins



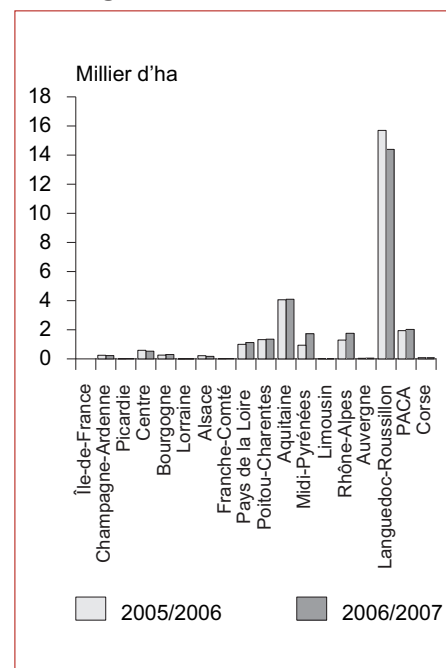
Sources : DGDDI et Agreste

Augmentation des aides à l'arrachage depuis trois campagnes



Source : Viniflor

Arrachages concentrés en Languedoc-Roussillon



Source : Agreste

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins de table et de pays sont fournis par Viniflor : www.onivins.fr
- Les données concernant les mesures structurelles d'arrachages ou restructuration sont disponibles sur le site de l'Observatoire de la viticulture française mis en place par Viniflor : www.si-vitifrance.com/vitifrance/consulter_doc.jsp
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes (DGDDI).

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles concernant les vins sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Et aussi les publications Agreste Conjoncture :

- Bilan Conjoncturel 2008 : Vue d'ensemble sur la viticulture
- « Un potentiel de récolte estimé à 47,1 millions d'hectolitres », Infos rapides Viticulture, novembre 2008
- « Bilan de campagne viticole 2007/2008 encourageant mais fortement contrasté », Agreste Conjoncture, juillet 2008

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél. : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes et abréviations

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur : Pierre Carrelet
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1274-1086
© Agreste 2008

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr